

# LE KLAXON

BULLETIN D'INFO MENSUEL DE LA MARCHANDISATION DES ASSOCIATIONS

L'OCMA A REPÉRÉ CE MOIS-CI :

## Les Nouvelles de l'Observatoire Citoyen de la Marchandisation des Associations

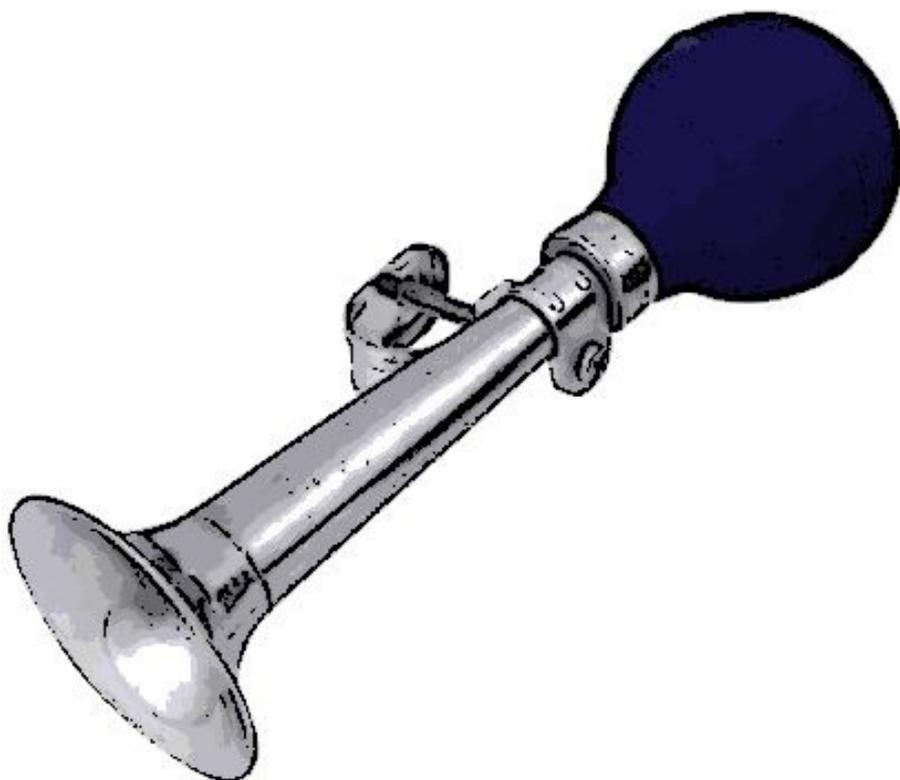
Petit frère de notre newsletter l'*Heure de la Sirène*, le « Klaxon » vient chaque mois avertir sur les avancées de la marchandisation des associations, des investissements à impact social mais aussi sur les contre-feux proposés par les associations.

C'est la lettre mensuelle de notre récent *Observatoire citoyen de la marchandisation des associations (OCMA)*.

N'hésitez pas à transmettre vos informations sur le sujet, à proposer vos témoignages, contributions... à l'adresse [marianne@associations-citoyennes.net](mailto:marianne@associations-citoyennes.net)

Enfin, si vous n'avez aucune idée de ce que nous entendons sous le terme de marchandisation ou de financiarisation des associations, nous vous invitons à lire [notre rapport ici](#).

Pour recevoir cette lettre mensuelle, [inscrivez-vous sur ce formulaire](#).



## LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE FACE À LA MARCHANDISATION PAR GLORIA TAOUSSI DU RÉSEAU NATIONAL DES RESSOURCERIES ET RECYCLERIES

Le secteur du réemploi connaît aujourd'hui une transformation profonde, marquée par l'arrivée massive d'acteurs privés à but lucratif. Ce tournant modifie radicalement l'équilibre d'un écosystème historiquement porté par des structures associatives, ancrées localement, avec pour finalité l'intérêt général : réduction des déchets, création d'emplois d'insertion, sensibilisation à la sobriété et accès de toutes et tous à des biens de consommation.

Au centre de cette transformation se trouve un enjeu : le don, ressource essentielle des structures de réemploi solidaire. Les acteurs lucratifs ne s'intéressent qu'à la « crème du gisement\* » – *les objets à forte valeur marchande* – car ce sont les seuls produits pouvant générer un profit. À l'inverse, les associations utilisent cette part rentable pour équilibrer des activités non rentables : remettre en circulation des objets de faible valeur, vendre à prix solidaires, accueillir sans condition, réparer ce qui ne l'est plus, et surtout éduquer à une consommation plus responsable. La captation de cette ressource limite leur capacité d'agir et affaiblit leur modèle global.

\* Le terme « gisement » désigne l'ensemble des objets récupérés pour le réemploi





Nous assistons à un basculement inquiétant : moins de subventions, plus de pression pour être rentables, plus de mise en concurrence. Les associations sont poussées à se comporter comme des entreprises, au détriment de leur projet politique qui tend à minimiser la vente pour maximiser l'accueil, la transmission, la solidarité.

Certaines start-ups vont même jusqu'à reprendre entièrement les codes et les missions des Ressourceries. C'est par exemple le cas de plateformes comme GEEV, qui proposent un service de don et de récupération d'objets entre particuliers, valorisant le local, la gratuité et la solidarité... mais en construisant leur modèle économique sur des abonnements et des levées de fonds. Ces plateformes, en ligne et ultra visibles, concurrencent directement les structures associatives. Elles ne créeront pourtant jamais un emploi local axé sur la réparation et le réemploi, ni lien social fort, ni dynamique de mobilisation citoyenne. Et leur logique de croissance et de rentabilité les éloignera inévitablement, à mesure de leur expansion, des valeurs initiales qu'elles affichent.

Cela ne signifie pas qu'il faille s'opposer à tout développement d'acteurs privés dans le réemploi. Leur action contribue, dans certains cas, à banaliser l'achat de seconde main et à inciter au don plutôt qu'au jet. Mais cette dynamique ne peut pas se faire au détriment du tissu associatif. D'autres secteurs en ont fait les frais : une fois que la logique marchande devient dominante, les projets associatifs disparaissent ou se dénaturent. Et ce sont toujours les publics les plus fragiles qui en paient le prix.

Les pouvoirs publics ont ici une responsabilité : garantir la diversité des modèles mais protéger ceux qui servent l'intérêt général, non pas parce qu'ils sont les plus productifs mais parce qu'ils sont les plus nécessaires. Cela implique de leur donner les moyens concrets d'exister et d'agir : locaux bien situés, communication grand public, subventions de fonctionnement, aides à l'investissement, reconnaissance officielle dans les politiques publiques.

Ce moment de bascule va bien au-delà du secteur du réemploi : il reflète une tension fondamentale entre deux visions du monde. D'un côté, une économie capitaliste fondée sur la rentabilité, la compétition, la marchandisation de tout. De l'autre, une économie non marchande, fondée sur le soin des personnes, des territoires, de la planète. Ces deux forces sont difficilement compatibles.

Le capitalisme tolère mal qu'une activité ne vise pas le profit, et cherche constamment à intégrer ces zones autonomes dans sa logique : en les soumettant à la concurrence, en réduisant leurs ressources publiques, en les poussant à adopter les codes de l'entreprise.

Le droit lui-même traduit cette pression. En droit européen, le statut associatif n'est toujours pas reconnu : les associations sont considérées comme des opérateurs économiques, soumis aux règles des aides d'État. Résultat : au-delà de 300 000 € de subventions sur trois ans, une association peut se voir requalifiée comme entreprise et perdre ses avantages fiscaux. En France, la loi ESS a elle aussi contribué à flouter la frontière, en rangeant les associations dans une catégorie d'entrepreneuriat social qui les met en concurrence avec des entreprises commerciales pour accéder aux financements publics.

C'est ici qu'intervient la question centrale de la non-lucrativité, socle fondamental du modèle associatif. Être non lucratif, c'est refuser de distribuer des bénéfices pour mieux servir une finalité sociale ou écologique. Cette non-lucrativité permet de mobiliser des bénévoles, de recevoir du mécénat, de bénéficier d'exonérations fiscales. Mais elle est juridiquement fragile. Elle repose sur une présomption fiscale que l'administration peut lever à tout moment – notamment lorsqu'un acteur marchand exerce une activité similaire dans le même territoire. Or, plus les associations sont contraintes de marchandiser leurs activités pour survivre, plus elles s'exposent à cette requalification. C'est un cercle vicieux : moins de subventions, plus de ventes, plus de risques de fiscalisation. Et au bout de ce chemin, il ne reste souvent que deux options : se transformer profondément, en abandonnant les missions les moins rentables, souvent les plus solidaires, ou bien disparaître.

Ce n'est pas seulement l'avenir des associations qui est en jeu, c'est la possibilité d'une économie différente, fondée sur le commun, la solidarité et la sobriété. C'est une question de démocratie. Car si tout se soumet au marché, alors tout devient fragile – y compris ce qui nous relie les uns aux autres.

***Ce texte est tiré de l'intervention de Gloria Taoussi lors d'un débat au café associatif du "moulin à café" de juin dernier sur la marchandisation des associations, retrouvez tout le débat en ligne ici.***

# MOBILISATION CULTURELLE FACE À LA BASCULE “AUSTORITAIRE”

PAR GRÉGOIRE PATEAU DE L'UFISC

La Mobilisation et Coopération Arts et Culture –la MCAC, née en 2020 pour accompagner le secteur culturel, notamment de l'Économie sociale et solidaire (ESS), dans sa gestion de la crise COVID- a été relancée en avril dernier. Elle regroupe près de 80 organisations et réseaux professionnels, nationaux et territoriaux qui se reconnaissent dans [la déclaration d'intention](#). Selon une première estimation, cette mobilisation représente environ 10 000 opérateurs culturels de terrain, dont l'immense majorité est associative et pour beaucoup non-labellisés par l'État.

L'UFISC (Union fédérale d'intervention des structures culturelles) a donc relancé cette mobilisation “MCAC” en avril dernier, non plus pour faire face à une crise sanitaire, mais pour faire face à un contexte inédit de crise “austoritaire”. Ce néologisme un peu facile marque le croisement à nos yeux de deux phénomènes indissociables : une crise austéritaire, d'une part, de baisse dramatique des financements publics de la culture (68 millions d'euros de coupes dans le programme 361, 120 millions d'annulations de crédit...). Une crise autoritaire, d'autre part, avec une inquiétante et dramatique montée des idées d'extrême droite, réactionnaires, porteuses du conservatisme, de l'autoritarisme et de la pensée de l'inégalité qui les constituent. Une extrême droite qui dévoile, de manière de plus en plus décomplexée, ses attaques contre les services publics et le champ de l'intérêt général.

Se plus, on observe la multiplication des remontées concernant les atteintes et les entraves aux libertés associatives et de création. Les travaux de [l'Observatoire des libertés associatives](#) documentent de manière extrêmement précise plus de 150 cas d'entraves et vient de sortir une étude quantitative qui révèle que 41 % des associations citoyennes se sont déjà autocensurées pour éviter des conflits avec les pouvoirs publics.

Les atteintes et entraves à la liberté de création sont, quant à elles, largement documentées par [l'Observatoire de la Liberté de Création](#) ; et la nomination récente par le ministère de la Culture de Juliette Mant en tant que haute fonctionnaire chargée de la liberté de création constitue également un signal fort quant à ces préoccupations...

Ces idées réactionnaires nourrissent et se nourrissent d'un capitalisme de plus en plus financiarisé et malade d'une course aux profits et à la croissance sans limite.

Un capitalisme qui poursuit sa volonté de faire du champ associatif un simple attribut du marché. L'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations analyse ces phénomènes.

Il vient de publier son second rapport qui précise notamment que la part des subventions dans le budget des associations est passée de 34 % en 2005 à 20 % en 2020 quand la part de la commande publique, à l'inverse, est passée de 17 % en 2005 à 29 % en 2020. La limitation des libertés associatives, comme le développement de la commande publique et le recul de la subvention de fonctionnement alimentent un processus d'instrumentalisation des associations. Elles intègrent une posture de prestataire de service au détriment de leur fonction démocratique d'interpellation, au détriment de leur participation à la construction de l'intérêt général. Nous assistons à une « dépolitisation du monde associatif ».

Concernant la dimension austéritaire de la crise, les chiffres parlent d'eux-mêmes... Ils sont clairs, percutants, violents. Dignes des licenciements massifs et brutaux déjà à l'œuvre dans le secteur industriel ou de la grande distribution... Les pertes actuelles et à venir, sur les territoires, en termes d'emploi et de diversité des propositions artistiques et culturelles sont déjà connues. Elles mettent à mal l'ensemble de l'écosystème culturel, fragilisent sa diversité, avec un impact d'autant plus grand sur les modèles économiques les plus fragiles. Ces impacts vont bien au-delà de la culture, ils concernent l'ensemble du champ associatif et de l'ESS : la solidarité internationale, l'éducation populaire, le social, la santé, le sport, les droits des femmes, l'insertion par l'activité, l'environnement et bien d'autres encore...

Cette crise austéritaire ne peut pas être observée et analysée uniquement d'un point de vue contextuel. Certes, [l'année 2025](#) constitue une véritable bascule comparée à 2024, comme nous le décrit [le baromètre 2025](#) sur les budgets et choix culturels des collectivités territoriales, élaboré chaque année par l'Observatoire des politiques culturelles (42 % des collectivités annoncent des baisses de leurs subventions allouées aux associations culturelles en 2025, elles étaient 11 % en 2024). Mais cette « bascule » est bien la conséquence d'une situation structurelle et de long terme, reflet d'une vision de la société telle que décrite précédemment.





Car tandis que le gouvernement brandit comme un étendard ses « 40 milliards d'économie » pour imposer son austérité, et annonce, par l'intermédiaire de Bercy, que les années 2026 et 2027 seront pires que 2025, une toute récente commission d'enquête sénatoriale sur l'utilisation des aides publiques aux grandes entreprises vient de livrer ses résultats. Elle révèle que 150 à 220 milliards d'Euros d'argent public sont versés chaque année aux entreprises privées lucratives – *essentiellement celles de plus de 1.000 salariés* – dans le flou le plus absolu en termes de critères et d'évaluation... Dans le même temps, la proposition de loi instaurant la Taxe Zucman sur les ultra-riches est rejetée par nos instances démocratiques.

Le Collectif des Associations Citoyennes décrit ce paysage économique et politique dans son [communiqué de novembre 2024](#), en réaction aux coupes budgétaires en Pays de la Loire : « *Le privé lucratif ne peut répondre à l'intérêt général, il s'inscrit par nature dans un cadre concurrentiel où le principe de la compétitivité règne. Dès lors, l'atomisation de la société en autant d'individu consommateur, seul et jamais satisfait, ne peut que nourrir la haine de l'autre, le repli identitaire et le sentiment d'insécurité, terreau de l'extrême droite.* »

La boucle est bouclée...

Alors que faire ? Car bien sûr, nous n'allons pas baisser les bras !

**RETROUVEZ TOUTES NOS INFOS**

**SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE CITOYEN**

**DE LA MARCHANDISATION DES ASSOCIATIONS (OCMA)**

**ET LES ANCIENS NUMÉROS DU KLAXON**

La déclaration d'intention de la MCAC appelle à réagir et porter haut et fort la défense de la diversité artistique et culturelle, les droits humains fondamentaux, notamment culturels. Elle soutient le renforcement du service public et du champ de l'intérêt général comme un commun à coconstruire, porteur de libertés, d'égalité, de fraternité et de sororité.

Nous vous proposons de le faire ensemble. Car après tout, secteur associatif et services publics = même combat ! Celui de l'intérêt général ! Il est crucial de sortir de toutes formes de confrontation pour démultiplier les espace-temps de dialogue, de coopération et de coconstruction. Et d'agir ensemble.

Les initiatives citoyennes d'intérêt général ne sont pas des entités décorrélées du monde, portant des modèles de société alternatifs certes amusants, voire estimables mais teintés d'idéal voire d'utopie. Non, elles constituent une des composantes de ce monde ; une composante sérieuse, puissante, nombreuse, ingénieuse, transformatrice. Nous n'appelons pas à exister, voire survivre, coincés entre le champ public et le champ privé lucratif, pour bricoler dans notre coin. Les initiatives citoyennes d'intérêt général ne sont pas « à part ». Elles sont partie prenante essentielle de la société civile. Les défendre, les investir, les faire vivre en tant qu'espaces de démocratie, cela nous concerne toutes et tous !

C'est pourquoi nous vous invitons à participer, le lundi 6 octobre, à un après-midi de débat dans le cadre des 25 ans de l'UFISC. Car, comme l'écrit le dernier [rapport de l'observatoire citoyen de la marchandisation](#) des associations : « *Face aux grands enjeux politiques, écologiques et sociaux qui nous font face, il nous semble que la bifurcation nécessaire ne peut se construire que sur le renforcement des associations citoyennes dont l'objet premier reste la mise en commun de connaissance ou d'activité dans un but autre que le partage de bénéfices, principe de la non-lucrativité. Ce principe fondamental inscrit l'action des associations dans une visée d'intérêt général, essentielle pour construire la bifurcation nécessaire.* »

***Ce texte est tiré de l'intervention de Grégoire Pateau à la 9ème édition de Raffut !, les rencontres de la Fédélima qui ont eu lieu à Romans-sur-Isère les 8, 9 et 10 juillet 2025 avec des prises de paroles du CAC sur la marchandisation et les libertés associatives.***

# LA PENSÉE D'ANNE SALMON

Anne Salmon, sociologue et philosophe, nous a quitté au début de l'été. Elle était membre de notre conseil scientifique et nous voulons ici lui rendre hommage et souligner la force de ses analyses pour éclairer nos travaux. Ses écrits engagent une critique puissante des effets du néolibéralisme sur nos pratiques collectives. Selon elle, « *le néolibéralisme opère dans une double direction : il s'agit, d'une part, de réformer l'Etat afin que les décisions publiques soient soustraites à l'influence des intérêts organisés ; et, d'autre part, de briser les collectifs afin d'étouffer les contestations. L'affaiblissement de l'Etat va de pair avec l'affaiblissement des groupements populaires dans ou hors du travail* ». Pour développer cette analyse, elle décrypte les écrits d'un des principaux idéologues du néolibéralisme, Friedrich Hayek, pour lequel « *toutes les initiatives populaires associatives sont suspectées d'être les leviers d'une démocratie illimitée* ».

Dans l'un de ses récents livres, Alerte éthique en travail social, elle soutient que « *la marchandisation du social n'est pas un phénomène isolable. Elle s'intègre dans un projet plus vaste qui articule domination de l'ordre économique et discipline encadrant les conduites individuelles* ». Le néolibéralisme engage l'État à « *adapter son offre de services pour ne pas empêcher le secteur marchand de s'étendre. Dans ce contexte, la réduction des coûts, que ce soit dans les établissements publics ou, comme on le voit aujourd'hui, dans les structures associatives, n'est pas seulement requise au nom du bon usage des deniers publics : elle est dictée par la volonté de ne pas pénaliser les entreprises privées en permettant que leurs offres, en devenant concurrentielles, puissent, quand c'est possible, se développer pour créer un nouveau marché* ».

Cette lecture nous éclaire sur nos stratégies : le plaidoyer pour démontrer l'importance et la valeur du tissu associatif apparaît, dans ce contexte, peu susceptible d'être entendu voire totalement ignoré par les promoteurs du néolibéralisme actuellement au pouvoir. Elle nous encourage aussi à aborder le néolibéralisme comme une approche politique. Aux yeux d'Anne Salmon, « *reconnaître la dimension politique du néolibéralisme, c'est donc aussi s'intéresser à la manière dont il cherche à prendre le pouvoir et à le conserver* », notamment via les méthodes et stratégies prônées par les cabinets de conseil comme McKinsey.

« *Le néolibéralisme n'exige pas moins d'État, mais plus d'État à condition qu'il vise non pas la limitation du marché comme l'État social, mais son expansion* ».

Et elle poursuit, en s'appuyant sur l'exemple du secteur social et médico-social : « *Loin d'être passifs, les pouvoirs publics favorisent les opérateurs du privé lucratif qui, d'un même mouvement visent une expansion des marchés concurrentiels dans le social et le médico-social. Le processus est renforcé au niveau des établissements eux-mêmes par l'importation des logiques gestionnaires qui ont tendance à standardiser les pratiques. Aujourd'hui, on constate que sous la pression progressive, mais déterminée, des pouvoirs publics, ce sont les associations qui finissent par faire le travail d'intégration des modes de gouvernance et de management issus du monde des grandes entreprises* ».

La conséquence à plus ou moins long terme est, pour elle évidente : une « *transférabilité des activités associatives ou publiques vers le secteur lucratif* ». Avec les effets déshumanisants que nous connaissons bien maintenant dans le secteur du grand âge ou de la petite enfance mais qui pourrait s'étendre à d'autres espaces de liens et de soins. Cette transférabilité s'appuie également sur les processus d'évaluation qui se basent de plus en plus sur la construction d'indicateurs « *simples et mesurables* », soulignait le rapport sur l'évaluation des activités associatives. Un objectif que nous retrouvons dans le référentiel national d'évaluation du social et médico-social élaboré par la Haute autorité de Santé. Il établit 157 indicateurs avec une notation allant de 1 à 5 qui s'appliquent à l'ensemble des structures qu'elles soient publiques, associatives ou lucratives. « *Ce faisant, on éclate le monde associatif pour recomposer un autre monde dans lequel on renforce les équivalences entre le non-lucratif, le non-marchand, et le lucratif* ». Tout en accentuant leur mise en concurrence.

Dans le secteur social et médico-social, elle observe que « *sous couvert d'évaluation, une chaîne de contrôles se met en place, contribuant à en dévoyer le sens : conçue comme ouverture sur une réflexion et un désir d'inventivité, l'évaluation se referme pour encadrer les pratiques au regard de directives implicites ou non contenues dans les critères forgés en dehors des équipes de terrain* ». Pour faire face à cette marchandisation, Anne Salmon appelle à œuvrer à une expansion de la démocratie. « *En prenant le contrepied d'Hayek, on comprend que la démocratie n'est pas une valeur désincarnée. Elle est ancrée en pratique et en action : elle est non seulement un horizon désirable et un mode de vie, mais aussi une arme de combat* ».

Merci Anne.

## À LIRE, VOIR, ÉCOUTER

- Nous avons construit et réalisé collectivement le dernier dossier de Transrural qui se penche sur la financiarisation des savoirs et pratiques associatives. Un numéro passionnant de juillet/août 2025 à acheter sans attendre pour, en plus, soutenir ce journal essentiel qui en a bien besoin.
- « *La recherche maximale de profit est incompatible avec l'accueil de jeunes enfants* », martèle un communiqué de presse de l'Uniopss après la diffusion d'un documentaire sur les crèches privées lucratives sur Arte qui ajoute aux différentes alertes sur les pratiques et maltraitements inacceptables. « *Le temps du constat est passé et ne doit pas laisser place au déni et à la résignation* », souligne l'Uniopss qui en appelle à une volonté politique pour que l'argent public ne serve plus « *de marche pied à la fortune de quelques-uns* ».
- « *Si un dictateur publiait un appel d'offres pour rouvrir des goulags, nul doute qu'il trouverait des cabinets de conseil prêts à y répondre* », cette tribune écrite par un consultant dans Le Monde interroge comment la rationalité poussée à l'extrême, la pensée guidée par des indicateurs nous entraîne vers l'inhumanité.

## AGENDA DE L'OCMA

- 2 octobre – Marseille - Intervention à la rentrée sociale de l'Uriopss PACA-Corse : **Face à la mise à l'épreuve de nos modèles associatifs : résistance ou métamorphose ?**
- 4 octobre - Nantes - Intervention à l'AG d'animation rurale 44.
- 9 octobre – Marseille - Forum de rentrée du pôle de coopération des acteurs de la filière musicale en région Sud Paca : table ronde sur l'évolution des politiques publiques culturelles : **La marchandisation des associations, Quelle place pour une économie mixte dans l'ordre concurrentiel français et européen ?**
- 13 octobre – Strasbourg - **présentation du deuxième rapport de l'OCMA** lors de la conférence internationale des organisations non gouvernementales du Conseil de l'Europe.
- 6 novembre - Bourg-en-Bresse - Table ronde sur **la marchandisation des associations** organisée par l'AGLCA, centre ressources pour la vie associative et l'ESS dans l'Ain.

Accueil / cartonplein

FESTIVAL CARTON PLEIN

## Défaire, déplacer, reconstruire la chose publique

*Trois jours de débats, formations et performances pour démonter la marchandisation, soulever l'instrumentalisation et ouvrir des espaces de liberté.*

*1er, 2 et 3 décembre 2025 – Métropole de Lyon*

*Entrée gratuite sur inscription – Ouverture des inscriptions en octobre*

*Une production Coin Coin Productions avec de nombreux partenaires*

